



ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

EVOLUTION DES COTISATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2019

Personnel non enseignant :

	Employeur	Salarié	Total
Cadres et assimilés	1,50 %	0,20 %	1,70 %
Non cadres	1,00%	0,20 %	1,20 %